

COTEX / 4/5

Poyer, Luc

De: Brunello, Jean-Marie [jeanmarie.brunello@snet-electricite.fr]
Envoyé: mardi 28 avril 2009 11:08
À: Poyer, Luc; Schroeder, Marc; Morel, Stéphane
Cc: Poyer, Luc; Simile, Marcel; Mayer, Dominique; Martres, Bernard; Rolles, Jean Marie
Objet: Let du PDG au Pref13: RETRAIT DAE Provence 6
Importance: Haute
Pièces jointes: SNET-DG_Let-RAR-Pref13_retrait-DAE-PRO6_28avr09.doc

Bonjour,

Je vous prie de trouver ci-joint pour avis – finalisation (il y manque au moins une référence chrono) un projet de Lettre au Préfet des Bouches du Rhône, pour confirmer notre décision de suspendre l'instruction de la demande d'autorisation d'exploiter Provence 6 CCG.
Il faudrait que cette lettre puisse partir cette semaine

Rappel des circonstances :

- La DRIRE nous demandait depuis novembre 2008 de retirer notre dossier pour le redéposer et l'instruire de nouveau avec la nouvelle évaluation des risques sanitaire réalisée après l'enquête publique.
- Cette ERS s'est avérée très laborieuse avec la prise en compte des émissions diffuses de poussières de charbon et coke... elle avait été promise au Préfet pour fin février 2009 et elle sera terminée et transmise cette semaine. Et malgré le retrait du dossier Provence 6 et suspension de l'instruction, nous avons besoin d'obtenir l'avis de la DDASS
- Suite à l'annonce par voie de presse de l'abandon du projet Provence 6, la DRIRE demande de façon très pressante notre décision de retrait sous peine d'avoir à faire prendre un arrêté de refus d'autorisation pour clore cette affaire

Jean-Marie BRUNELLO

Responsable Environnement
DIRECTION DES OPERATIONS

LA SNET

Société Nationale d'Électricité et de Thermique
2, rue Jacques Daguerre
92565 Rueil Malmaison Cedex - FRANCE
Tél. : +33 (0)1.47.52.39.11
Fax : +33 (0)1.47.52.39.99
jeanmarie.brunello@snet-electricite.fr
www.snet-electricite.fr

LE DIRECTEUR GENERAL

Rueil-Malmaison, le 28 avril 2009

Affaire suivie par Jean-Marie BRUNELLO
Direction des Opérations
Service Environnement
Tél. : 01.47.52.39 11
Fax : 01.47.52.39.99
Mail : jeanmarie.brunello@snet-electricite.fr

Monsieur le Préfet
PREFECTURE DES BOUCHES DU RHONE
Direction des Affaires Locales et du Cadre
de Vie - Bureau de l'Environnement
Boulevard Paul Peytral
13282 MARSEILLE CEDEX 20

A l'attention de M. Gilles BERTOTHY

Lettre Recommandée avec Avis de Réception

N/Réf :

Objet : Retrait de la Demande d'Autorisation d'Exploiter une Tranche CCG de 400 MW à la Centrale de PROVENCE à MEYREUIL et GARDANNE

Monsieur le Préfet,

Les circonstances ayant évolué par rapport à la situation qui prévalait lors du dépôt et de l'instruction de notre Demande d'Autorisation d'Exploiter une nouvelle tranche de production d'électricité sur le site de la Centrale de PROVENCE, nous venons par la présente vous signifier notre décision de suspendre et retirer cette demande.

Cependant et suite aux remarques formulées par la DDASS, nous avons repris et fait aboutir l'ERS, évaluation des risques sanitaires, du fait de l'ensemble des émissions atmosphériques canalisées et diffuses de la Centrale de PROVENCE dans son état actuel et avec son extension. Nous souhaiterions que la DDASS puisse formuler un nouvel avis sur cette ERS que nous le transmettrons dans les jours qui viennent et dans le cadre de la poursuite d'exploitation des installations existantes.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de notre haute considération.

Luc POYER

Copie à MM. Gilbert SANDON, Robert MOUNIER - DRIRE